

## QUESTIONS REPONSES

### Vaccination Grippe A H1N1 en Seine-Maritime

#### ● Où sont les centres, quand sont –ils ouverts et pour qui ?

Les personnes concernées sont le personnel médical, paramédical, aide soignant des établissements de santé médecins et infirmiers du secteur ambulatoire exposés aux patients grippés.

Commune	salle	Adresse	Accès en Bus	Horaires d'ouverture
LE HAVRE	Salle des fêtes Franklin	119, Cours de la République	Bus Océane ligne 1-8-9-11 arrêt « rond point ou « Université»	<b>Jeudi 12 novembre et vendredi 13 de 13h à 17h et du 16 nov. au 20 nov. de 16h à 20h</b>
GONFREVILLE L'ORCHER	Centre de loisirs René Cance	Rue René Cance	Ligne 9 et 13 arrêt « courbet"	
FECAMP	Salle de l'union	15, rue de l'aumône	Ligne 1-2-3-5 arrêt "Hôtel de ville" à 5 min à pied	
YVETOT	Espace Claudie André Deshays	25, rue Carno entrée 42 rue des chouquettes	Car Veolia ou Keaolis (provenance de Fécamp) Viki bus ligne 1 et 2 arrêt Lycée Jean 23	<b>Jeudi 12 novembre et vendredi 13 de 13h à 17h et du 16 nov. au 20 nov. de 16h à 20h</b>
LILLEBONNE	Sous sol de la piscine "la presque île"	Rue Thiers	Retrouvez les informations sur le site du Département	
PAVILLY	Espace des 2 rivières	Rue Vadet	Retrouvez les informations sur le site du Département	
GREGES	Gymnase EDF	Route d'Envermeu	Retrouvez les informations sur le site du Département	<b>Jeudi 12 novembre et vendredi 13 de 13h à 17h et du 16 nov. au 20 nov. de 16h à 20h</b>
EU	Anciens locaux de l'institut consulaire	Place Guillaume Le Conquérant	Retrouvez les informations sur le site du Département	
NEUFCHATEL EN BRAY	Sous-sol de l'ancienne école Claude Monet	Boulevard Eiffel (ancienne route de la rocade)	Retrouvez les informations sur le site du Département	
GOURNAY EN BRAY	Anciens locaux de la gendarmerie	Route de Montmorency	Ligne 73 Gournay, Vascoeuil, Rouen	<b>Jeudi 12 novembre et vendredi 13 de 13h à 17h et du 16 nov. au 20 nov. de 16h à 20h</b>
ELBEUF	Salle polyvalente des familles, La rigole	Rue de la Rochelle	Lignes A E F ET C Arrêt "Eglise St Jean-" Terminus ligne C arrêt moulin St Etienne	
MONT ST AIGNAN	Anciens locaux de l'INSA	Rue Thomas Becket à proximité de la place Colbert	Retrouvez ces informations sur le site de la TCAR	
ROUEN	Ancienne Ecole Guy De Maupassant 1	240, Rue Albert Dupuis	Retrouvez ces informations sur le site de la TCAR	<b>Jeudi 12 novembre et vendredi 13 de 13h à 17h et du 16 nov. au 20 nov. de 16h à 20h</b>
GRAND QUEVILLY	Centre culturel Marx Dormoy	Place Gabriel Péri	Ligne 6-42 arrêt "Le bourg"	

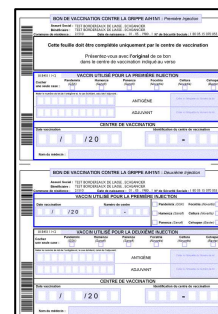
## ● Comment prendre rendez vous ?



Sur le site internet de la préfecture <http://www.seine-maritime.pref.gouv.fr/> Cliquez sur prendre rendez vous dans l'encadré Vaccination grippe a et laissez vous guider par les questions. Vous pouvez prendre un rendez-vous pour qui vous souhaitez et y inscrire jusqu'à 5 personnes sur une tranche horaire.

## ● Je suis concerné par la vaccination et je n'ai pas reçu de bon comment faire ?

Si vous faites partie des personnes concernées par la vaccination et que vous n'avez pas reçu le bon, il est possible d'en obtenir un en vous adressant à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) la plus proche. Pour la vaccination des personnes entourant un nourrisson de moins de 6 mois, une déclaration sur l'honneur permettra l'édition du bon de vaccination.



## ● Dois-je me rendre obligatoirement dans le centre indiqué sur mon bon ?

Oui.



## ● Mon médecin traitant peut il me vacciner contre la grippe A H (1N1) ?

Non.



## ● Mon enfant peut il être vacciné sans autorisation ?



**Non**, pour qu'un enfant soit vacciné vous devez obligatoirement avoir l'autorisation parentale de vaccination remplie et signée. Cette autorisation est téléchargeable sur le site de la préfecture rubrique Vaccination Grippe A H1N1 informations complémentaires ou [http://www.seine-maritime.pref.gouv.fr/IMG/pdf/autorisations\\_parentales\\_centre.pdf](http://www.seine-maritime.pref.gouv.fr/IMG/pdf/autorisations_parentales_centre.pdf)

## ● Où seront vaccinés mes enfants ?

- Vos enfants ont moins de 11 ans ou scolarisés à l'école primaire : seront vaccinés dans un 14 centres de vaccination
- Vos enfants scolarisés au collège ou au lycée : seront vaccinés à partir du 25 novembre dans leurs établissements scolaires. Pour être vacciné ils devront être en possession de l'autorisation parentale.

## ● Quelles recommandations donner aux personnes qui s'y rendent ?

**Se munir :**

- du bon de vaccination de la personne à vacciner
- de l'autorisation parentale signée, si l'enfant est accompagné d'un proche (nourrisse, grands parents, ...)
- du carnet de vaccination / santé si possible
- d'une pièce d'identité si possible

